



Les étapes du traitement de l'eau à la station d'épuration de Dole

Ici, 5 500 m³ d'eau polluée arrivent en moyenne par jour en provenance des particuliers, des professionnels et des industriels de l'agglomération doloise.

1 Le prétraitement pour retirer tous les éléments solides

Dégrillage : les eaux usées traversent des grilles de 1 cm qui permettent de bloquer les déchets solides qui circulent dans l'eau : plastiques, feuilles, lingettes...

Dessablage : l'eau circule dans deux bassins nommés « dessableur-déshuileur ». Les grains de sable et les particules lourdes (terre, graviers...) tombent au fond car ils sont plus lourds que l'eau. Ils sont raclés et évacués par aspiration.

Dégraisseur : de l'air est injecté dans les bassins pour faire remonter les huiles et les graisses qui sont ensuite raclées à la surface du bassin et évacuées.

2 Le traitement biologique pour éliminer la pollution

Zone de contact : la pollution phosphatée, provenant des détergents et produits ménagers, est précipitée par un apport de chlorure ferrique.

Bassins d'aération : de l'air sous pression est injectée au fond des bassins et l'oxygène ainsi apporté, permet aux bactéries gloutonnes d'éliminer la pollution carbonée (organique) et azotée (urine).

3 La clarification pour séparer les eaux épurées et les boues

Les boues, plus lourdes que l'eau, tombent par décantation au fond des clarificateurs. L'eau épurée part par surverse vers les ouvrages de sortie pour être déversée dans le milieu naturel : le Doubs.

4 Le traitement des boues

Une partie des boues est extraite du fond des clarificateurs et retourne dans la zone de contact pour être réinjectée dans les bassins d'aération.

Le reste des boues est épaissi et déshydraté pour former des boues pâteuses, qui sont valorisées à 100% par épandage auprès des agriculteurs locaux, sous le contrôle de la chambre d'agriculture.

Le saviez-vous ?

l'eau est contrôlée à chaque étape du traitement



24 900 m³/jour
d'eaux usées traitées
au maximum

2 200 000 m³/an
d'eaux usées traitées

1 300 000 kWh/an
d'énergie consommée

4 000 t/an
de boues valorisées dans
l'agriculture locale

Consignes pour une visite en toute sécurité

-  Restez sur le chemin de la visite
-  Gardez le casque durant toute la visite
-  Ne posez pas les mains sur les rebords des bassins
-  Ne mettez pas les mains dans l'eau
-  Ne jetez rien dans les bassins

doléa
DOLE EAU ET ASSAINISSEMENT